







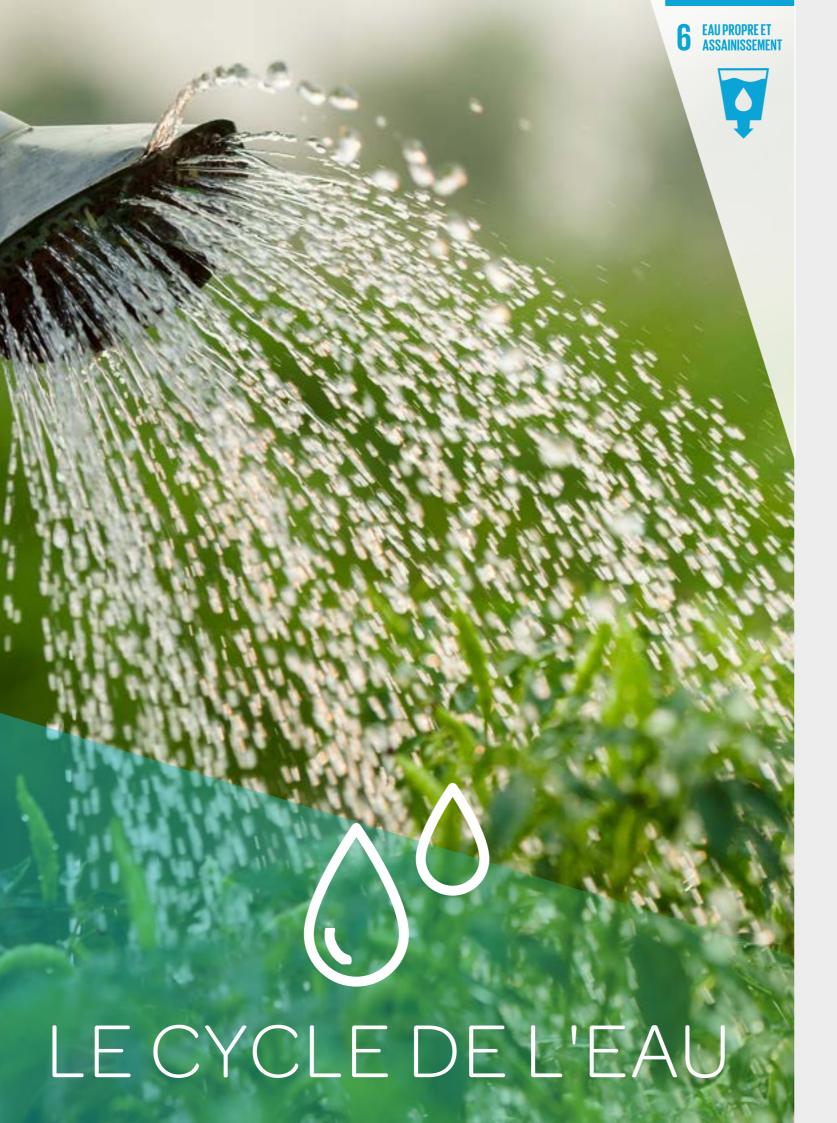






### FAITS-MARQUANTS

- Initiation d'un programme de rencontres avec les collèges communaux et de réunions de réflexion (pour étudier sur quels aspects in BW peut leur venir en aide)
- Diffusion au personnel de passeports de rémunération (donnant une vue sur l'ensemble des avantages salariaux)
- Mise en ligne d'une nouvelle plateforme de recrutement interactive et dynamique
- Fondement d'une plateforme HCM (Human Capital Management) en vue notamment de la digitalisation des dossiers du personnel
- Mise en place d'un Comité de pilotage sécurité (gestion transversale et structurée afin d'accroître la sécurité sur le terrain)
- Instauration d'une nouvelle procédure harmonisée de signalement des situations dangereuses, incidents, presque accidents, accidents



# La qualité de notre eau, notre préoccupation majeure

Comment ne pas évoquer la crise « PFAS » suscitée par l'émission « Investigations » de la RTBF en novembre 2023?

Cette émission a jeté, sans nuance, le discrédit sur la qualité de l'eau de distribution en Wallonie en lui attribuant de manière disproportionnée la responsabilité de l'impact de ces substances sur le corps humain.

La crise qui en a découlé, a mobilisé de manière exceptionnelle toutes nos équipes : clientèle, technico-commercial, risk management, communication, ... mais aussi nos instances dirigeantes pour répondre aux questionnements de la presse, des Autorités communales et de nos clients-citoyens.

Nous avons été d'autant plus surpris qu'un monitoring sur les PFAS avait été lancé dès le mois de septembre, suite à la transposition en droit wallon de la nouvelle Directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et que les normes à respecter en matière de PFAS n'entrent en vigueur qu'en 2026! Ce monitoring a permis de confirmer, fin 2023, que l'eau distribuée sur le

réseau d'in BW est conforme à la future norme.

La question des polluants émergents - ces substances qui ne sont pas encore incluses dans les programmes de surveillance de routine au niveau européen mais qui pourraient faire l'objet de futures réglementations en raison de leurs effets (éco)toxiques potentiels (ex. : perturbateurs endocriniens, microplastiques, résidus médicamenteux, ...) est d'une importance capitale. Ces substances, de par leur diversité et leur présence croissante dans notre environnement, représentent un défi complexe pour la gestion de la qualité de l'eau. Nous participons à des groupes de travail au niveau sectoriel traitant de cette thématique et continuons à renforcer notre programme de gestion des risques sanitaires.

Nous voulons rappeler que la qualité de notre eau est l'une de nos préoccupations majeures au quotidien, que les normes à respecter sont particulièrement strictes, bien plus même que dans d'autres secteurs alimentaires, et que nous affichons en 2023 un taux de conformité de 100% pour les paramètres pouvant influencer la santé humaine.



# $\bigcirc^{\Diamond}$

# Le nouveau Contrat de Service Unique avec la SPGE, une garantie pour

les 20 ans à venir

2023 a été marquée par la conclusion de notre nouveau Contrat de Service Unique (CSU) avec la SPGE. Ce document jette les bases de la stratégie de notre mission d'assainissement des eaux usées\* pour la période 2024-2044.

Après trois années de négociations, nous avons finalement obtenu un maximum d'engagements de la part de la SPGE qui a accepté de continuer à nous déléguer à la fois la conception et la construction mais aussi l'exploitation et l'entretien des ouvrages d'assainissement (stations d'épuration, collecteurs d'eaux usées, stations de pompage, ...).

La durée est particulièrement rassurante pour notre personnel puisque nous avons obtenu cet engagement pour les 20 années à venir et qu'un système de contrats d'application de 5 ans permettra de conserver de la souplesse par rapport aux évolutions de la société.

Un des grands objectifs de ce nouveau CSU est de maîtriser les coûts d'exploitation et le prix de l'eau (via le Coût Vérité Assainissement). Pour ce faire, la SPGE a décidé de lisser les trajectoires financières pour que l'augmentation ne suive plus une courbe exponentielle mais une trajectoire bien définie correspondant à l'inflation + 0,5%, ce qui suffira à couvrir nos fais d'exploitation malgré l'augmentation des exigences d'épuration, des frais d'entretien, de personnel, ...

Ce nouveau CSU instaure une transversalité renforcée du secteur de l'eau car certains opérateurs n'auront pas assez de ressources pour mener tous leurs dossiers alors que d'autres, comme nous, auront déjà terminé dans 1 an ou 2. Cela signifie qu'in BW pourra mener les études pour ses homologues dans d'autres provinces, ce qui est une forme de reconnaissance de l'expertise de nos collaborateurs. Nous pourrons aussi étendre notre champ d'action à des dossiers communaux de voiries (sans égouttage) ou à l'exploitation et l'entretien des égouts (curage, raccordements particuliers, ...).

Le nouveau CSU met également l'accent sur les aspects énergétiques (panneaux photovoltaïques compteurs énergétiques, nouveaux procédés épuratoires moins énergivores, ... afin de tendre vers des stations d'épuration zéro énergie!).

Les procédés épuratoires vont aussi devoir évoluer pour que nos stations puissent traiter les nouvelles substances émergentes (comme les PFAS, résidus médicamenteux, phytopharmaceutiques, perturbateurs endocriniens, microplastiques,...).

Enfin, en grande partie à l'initiative d'in BW, les emprises seront dorénavant mieux rémunérées : achat des terrains en vue de construire nos ouvrages, autorisations d'accès aux futurs chantiers, indemnisations des propriétaires, ...

(\*) En réalité, ce sont 2 nouveaux CSU qui sont entrés en vigueur : un pour l'assainissement et l'autre pour la production / distribution d'eau potable. Mais, les plus grands changements concernent l'assainissement.



### CHIFFRES-CLÉS



**11.407.604** M<sup>3</sup> INJECTÉS sur notre

réseau de distribution

10.384.043 M<sup>3</sup> FACTURÉS



Taux de RENOUVELLEMENT de nos CONDUITES





89% Taux de COLLECTE

91% Taux d'ÉGOUTTAGE



44.390.680 M<sup>3</sup>



### FAITS-MARQUANTS

# $\bigcirc$

# DE NOUVEAUX RÉSERVOIRS D'EAU POTABLE À CORBAIS

Dans le cadre de notre objectif de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, nous avons préparé (obtention du permis et attribution du marché des travaux) la démolition du château d'eau de Corbais et son remplacement par un double réservoir semi-enterré moderne et parfaitement intégré dans l'environnement. Ceci nous permettra d'augmenter considérablement notre capacité de stockage.





# 1<sup>ère</sup> analyse sur les puits dits « à fer »

Dans le cadre de l'évaluation des capacités de production de nos ressources en eau, une première analyse a été réalisée sur ces puits : placement de sondes de niveau automatiques afin d'éviter la perte de productivité en ajustant les débits de pompage en fonction des niveaux de nappe.



Dans le cadre de la mise en place d'un plan de gestion quantitative de nos ressources en eau, la première étape a consisté à mettre à jour le cadastre des piézomètres de contrôle de la nappe phréatique dans nos zones de production. Objectif: mieux connaître nos ressources et définir les actions à mener dans les années à venir pour faire face à la croissance démographique et aux impacts climatiques (sécheresse).





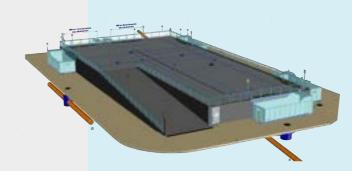
# Un niveau record d'attribution de marchés

12 dossiers d'adjudications de stations d'épuration et collecteurs d'eaux usées ont été attribués en 2023, pour plus de 26 M€, un montant que nous n'avions plus atteint depuis 15 ans ! Il s'agit d'une garantie importante d'activité sur nos futurs chantiers dans 1 à 2 années.

#### DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL À LIMAL

Dans le cadre du lancement d'un Contrat Captage à Limal, réalisation d'un diagnostic environnemental afin d'optimiser les pratiques agricoles et de préserver la ressource en eau.



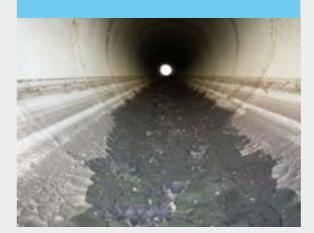


# Unité de dépotage / drainage des produits de curage

Concrétisation de ce projet stratégique pour nos communes : l'unité traitera les produits de curage des réseaux d'assainissement (dont les avaloirs de voiries) sur le site de notre station d'épuration de Basse-Wavre. Une solution très attendue par nos communes qui devaient jusqu'ici se rendre dans des centres privés situés en dehors de la province.

# GESTION INTÉGRÉE DE L'EGOUTTAGE

Des conventions de partenariat ont été signées avec les 2 communes-pilotes : Ittre et Wavre afin de pouvoir débuter le projet dans les premiers jours de 2024.





# Projet de réutilisation des eaux usées (ReUse)

Les stations d'épuration la Vallée de la Lasne (Rosières) et de Nivelles ont été sélectionnées. Objectif : effectuer des essais de réutilisation de nos eaux traitées respectivement en agriculture et pour le nettoyage de voiries.

RAPPORT ANNUEL 2023



## Un nouveau rythme pour les collectes

Depuis 2020, in BW œuvre avec ses communes associées pour optimiser la gestion des déchets. Avec 113 kg de déchets résiduels et 10,5 kg d'organiques produits par les habitants de notre zone en 2023 (à comparer aux 117 kg et 9,5 kg de 2022), nous avançons dans la bonne direction. Pour rappel, notre objectif stratégique est de descendre sous la barre des 90 kg /an de résiduels et de dépasser les 25 kg /an d'organiques.

Pour ce faire, nous nous sommes donné les moyens de nos ambitions en diminuant la fréquence des collectes de déchets résiduels (toutes les deux semaines) dans 4 communes-pilotes (Lasne, La Hulpe, Court-Saint-Étienne et Chastre) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les résultats ne se sont pas fait attendre : les résiduels ont diminué de 20% et les organiques ont presque quadruplé!

En nous inspirant de ces résultats, nous avons préparé en 2023 les nouveaux marchés de collectes qui démarreront dans 22 communes en plusieurs phases entre janvier et mai 2024. 20 d'entre elles ont choisi de réduire également la fréquence de leurs collectes de déchets résiduels.

Deux raisons à cette décision :

- L'une est environnementale : cette mesure incite les citoyens à trier davantage leurs déchets organiques. Pour rappel, ces déchets suivent une filière de biométhanisation: transformation en énergie renouvelable (biogaz) et valorisation comme engrais de qualité permettant d'enrichir les sols. Tout bénéfice pour l'environnement et l'agriculture locale! En outre, le changement de fréquence permet de diminuer l'empreinte carbone des collectes : en réduisant les déplacements des véhicules, nous produisons moins d'émissions de gaz à effet de serre et de poussières fines, améliorant ainsi la qualité de l'air.
- L'autre est économique : réduire la fréquence des collectes permet de maîtriser l'augmentation importante des coûts (prix des carburants, indexation des salaires, ...), et ce, au bénéfice des citoyens puisque cette mesure permet de maîtriser leur taxe.

Cette mesure s'aligne également sur les nouvelles habitudes des citoyens qui étaient déjà nombreux à présenter leurs déchets résiduels de manière espacée.









125,46 kg /habitant en sacs 62,23 kg/habitant en conteneurs à puce



10,5 kg/habitant de DÉCHETS ORGANIQUES collectés

7,96 kg/habitant en sacs 29,36 kg/habitant en conteneurs à puce





103.591 tonnes de DÉCHETS COLLECTÉES dans nos recyparcs

enlèvements d'ENCOMBRANTS à domicile

31.542 tonnes

de DÉCHETS
VERTS traités
sur nos plateformes de compostage

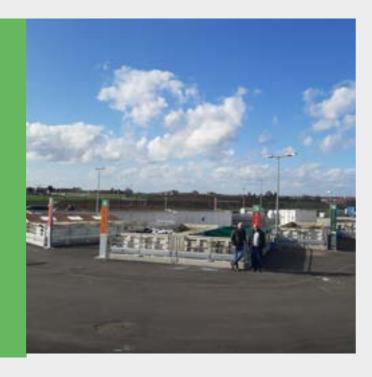


### FAITS-MARQUANTS



## INAUGURATION DU NOUVEAU RECYPARC DE **N**IVELLES

Mis en service en février 2023, celui-ci est beaucoup plus moderne, spacieux et pratique pour la population : accès à davantage de conteneurs via des quais de déchargement, voies d'accès séparées pour les transporteurs afin d'éviter les fermetures durant les enlèvements, technologie permettant de communiquer aux habitants la meilleure période pour se rendre au recyparc et quels conteneurs sont remplis, ... Le recyparc de Nivelles dispose aussi d'un « espace récup » permettant d'offrir une 2ème vie à de nombreux objets encore en bon état.



### D'importants travaux à l'**UVE de Virginal**

A l'Unité de Valorisation Energétique, les importants travaux se sont poursuivis. Après avoir rénové la ligne de traitement n°1 en 2022, c'est la ligne 2 qui a fait l'objet d'un rajeunissement complet en juin – juillet 2023. Nous disposons aujourd'hui d'une installation en parfait état pour traiter les déchets ménagers du Brabant wallon et de Braine-le-Comte.

# Stockage de grandes quantités de déchets au CDT

Durant les travaux à l'UVE, notre Centre de transfert a, une nouvelle fois, joué pleinement son rôle à Mont-Saint-Guibert. Il nous a permis de stocker provisoirement jusqu'à 6.000 tonnes de déchets et d'éviter de devoir les exporter vers d'autres UVE. Notre nouvelle dalle de stockage de 5.000 m² (mise en service en 2022) s'est avérée particulièrement utile dans ce cadre.



# Plan de prévention déchet

Si nous progressons sans arrêt en matière de tri et de recyclage / valorisation, un important travail reste à fournir pour réduire à la source les quantités de déchets. C'est pourquoi nous avons mis sur pied en 2023 un plan de prévention à l'aide des subsides de la Wallonie : formations au compostage à domicile, plan local de propreté publique, prêt de gobelets réutilisables dans les événements communaux, ...







### in BW, pilote du site-phare de la Croix de Hesbaye à Ramillies

Nos réserves de terrains équipés restant limitées, nous étudions différentes alternatives pour y remédier dont la création d'espaces mixtes appelés « New Places Of Working ». Dans cette optique, in BW a été désignée en 2023, pilote du développement du site-phare du « Schéma de Cohésion Territoriale de la Croix de Hesbaye », à savoir le site « Croix 1 » sur 3,86 hectares autour de l'ancienne gare de Ramillies.

En collaboration avec le Brabant wallon, l'Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon, la Commune de Ramillies et le Groupe d'Action Locale Culturalité en Hesbaye brabançonne, nous y proposons une mixité d'activités économiques de type artisanat ainsi que des logements, services et un tiers-lieu autour de l'ancienne gare.

Il s'agit de récréer un nouveau lieu de vie à proximité immédiate des lignes existantes de RAVeL Ce lieu sera mixte : activités économiques de type artisanat, espaces mutualisés de réunions / formations, ateliers, halls de stockage mais aussi des logements (maisons unifamiliales, petits immeubles à appartements), services divers, espaces de

loisirs, zones vertes de détente, ... L'une des caractéristiques principales de ces pôles décentralisés est d'être accessibles au plus grand nombre en une vingtaine de minutes à vélo. C'est le concept de l'économie à portée de vélo!

Une charte urbanistique et paysagère sera rédigée à l'attention des futurs occupants : les bâtiments seront exemplaires en termes d'énergie, ils feront référence au caractère rural local, leur gabarit devra être harmonieux, leur architecture soignée, les matériaux utilisés de

La demande est importante de la part de petits entrepreneurs et artisans : menuisiers, brasseurs, électriciens, maraîchers, organisateurs d'événements, indépendants spécialisés dans la biotechnologie, la gravure laser, la décoration, ... Rien qu'avec les petites entreprises déjà implantées dans la région, la demande suffit à remplir le futur site!

Le chantier ne devrait toutefois pas débuter avant ± 5 ans parce qu'il nécessitera notamment une étude des incidences sur l'environnement.







CÉDÉS dans nos Parcs d'activités économiques



60.037 m<sup>2</sup>

de PATRIMOINE **IMMOBILIER MIS EN LOCATION** 

(Business Centers et hall-relais)



**EMPLOIS GÉNÉRÉS** 





**ENTREPRISES** 

accompagnées dans le cadre de dossiers d'aide à l'investissement





2.614

**CRÉMATIONS** au crématorium du Champ de Court



**INTERVENTIONS** de notre régie technique (bâtiment, HVAC, électricité,...)

### FAITS-MARQUANTS

# Projet de La Sablière

En juillet, le Gouvernement wallon a approuvé la révision du plan de secteur en vue de créer un Parc d'Activités Economiques thématique dédié à la valorisation des déchets, l'économie circulaire et l'autonomie énergétique.
En octobre, le contenu du Rapport sur les Incidences Environnementales a également été validé. Nous avons donc le feu vert pour poursuivre la procédure.





#### Projet « Sur le Champ »

Notre écosystème de relocalisation alimentaire se met en place. Nous avons accueilli en 2023 les premiers occupants : la Brasserie coopérative de l'Orne, « Made in BW » (plateforme logistique dédiée au circuit court) , une biscuiterie et un maraicher. Pour les accueillir dans des conditions idéales, d'importants travaux de rénovation / réaménagement doivent être menés. De bonnes nouvelles nous sont parvenues puisque le Gouvernement wallon nous a octroyé un double subside dans le cadre du Plan de relance (appels à projets «Relocalisation alimentaire» et «Valorisation de biens à haute valeur patrimoniale»). Le 9 juin 2023, nous avons ouvert symboliquement les portes de la Ferme de la Grange à la Dîme en présence des deux Ministres concernées.

#### Parc artisanal de **Marbais**

Le 15 novembre, notre projet de création d'un parc d'activités économiques spécifiquement dédié à l'artisanat a été présenté à la population. Le dossier de révision du plan de secteur a ensuite été finalisé et introduit au Gouvernement wallon avec les remarques et suggestions émises lors de la Réunion d'Information Préalable. Le projet consiste à étendre la zone d'activités économiques existante, le long de la N93, sur une superficie de 12 ha. La zone sera réservée aux petites entreprises et artisans qui ne trouvent pas place dans nos parcs classiques.



# « Les Portes de l'Europe » - Nivelles Nord



Début décembre, nous avons inauguré la 2ème phase d'équipement du site de l'ancien circuit automobile sur les 26 hectares restant à équiper autour du bassin d'orage, avec un potentiel de 450 nouveaux emplois à la clef. Le projet a impliqué des travaux de grande envergure respectant les impératifs de préservation de la biodiversité : nivellement de la zone et déplacement de terres hébergeant des espèces végétales protégées. Notre Parc d'affaires est un modèle en termes de gestion différenciée : gestion mutualisée des abords et des espaces verts, charte paysagère à respecter par les entreprises, création de corridors écologiques en lien avec la réserve naturelle, inventaire des espèces protégées, ...



#### « Clabecq CityBusiness Park »

Début 2024, nous avons obtenu le permis d'urbanisme en vue de la création d'un Parc d'activités économiques dernière génération sur le site des anciennes Forges de Clabecq: intégration paysagère, gestion des abords en copropriété, coulées vertes participant au renforcement du maillage écologique, bassins humides, ... Parallèlement, les travaux du « Boulevard urbain » se sont poursuivis.

Objectifs: embellir l'entrée de Tubize, s'adosser à l'esplanade du nouveau « Quartier des Confluents », fluidifier le trafic à hauteur du passage à niveau et desservir le futur « Clabecq City Business Park » et ses 350 emplois, ...



RAPPORT ANNUEL 2023



### Création de notre département de la

### Transition numérique et durable

2023 a été marquée par une réorganisation importante de nos services et la création du Département de la Transition numérique et durable, deux aspects très liés et tout à fait dans l'air du temps.

Ce nouveau département regroupe les services ICT, Energie et Smart City. Il supportera également l'ensemble de nos autres départements sur le plan méthodologique, en termes de système de management, de gestion des risques et de reporting transversal.

Le Directeur de ce nouveau département a été engagé en

juin et ces six premiers mois d'existence de ce nouveau département ont permis de faire l'état des lieux et de réfléchir à ce vers quoi nous voulons le faire évoluer.

Un chef de service Risques et systèmes de management intégré et un 2ème coordinateur supra-communal Pollec (Politique locale énergie climat) ont également été engagés pour renforcer le département.

De nombreux projets innovants sont dans nos cartons. Ceuxci vont apporter beaucoup de valeur ajoutée aux communes et aux citoyens et la mission de ce nouveau département sera de les faire entrer dans l'ADN d'in BW.





**53.964** MWh d'électricité produite

40.414 MWh d'électricité consommée

**134** % d'électricité produite / consommée

**36** % : ratio d'électricité verte produite / consommation

**25** communes accompagnées dans leur programme Pollec

3.000 restitutions thermographiques aux citoyens

### FAITS-MARQUANTS

#### Thermographie aérienne

2023 nous a permis de concrétiser notre projet de thermographie aérienne : le survol du territoire et la captation des images thermiques ont eu lieu en février. Les images ont ensuite été traitées par le prestataire afin d'être facilement interprétables. Les résultats ont ensuite été transmis aux communes chargées d'organiser la restitution des résultats aux citoyens. Ces restituions ont débuté dans le courant de l'automne. Ce projet a suscité un engouement important auprès de l'ensemble de nos communes et de très nombreux citoyens.

#### Panneaux photovoltaigues

Afin d'améliorer l'efficacité énergétique de nos stations d'épuration, nous avons installé des panneaux photovoltaïques sur 13 d'entre elles et installé 350 compteurs énergétiques. Afin de coordonner nos consommations sur l'ensemble de nos sites, nous avons également lancé en 2023 un projet d'implémentation d'une plateforme de monitoring énergétique.

#### PIPER (Projets Industriels de Production d'Energie Renouvelable)

Le projet consiste à développer un hub exemplaire de production d'énergies renouvelables sur les talus de la Sablière de Mont-Saint-Guibert (8 ha), dont 6.000 MWh via des panneaux photovoltaïques. En 2023, après avoir réévalué les conditions du projet, les hypothèses financières et les partenariats nécessaires, un nouveau concept a été défini et un nouveau marché public a été conçu en deux parties. La 1ère phase aura pour but de sélectionner un partenaire technique et la 2ème de comparer les projets en termes de modèle financier, gouvernance, innovations technologiques et implication citoyenne. Le marché sera publié en 2024.

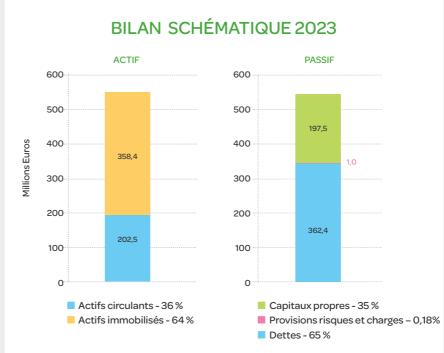
#### Smart Région - Open Data

Sur le volet numérique, notre mission de référent « Smart Région » s'est poursuivie : animation du territoire, accompagnement des communes et développement d'une centrale d'achats regroupant un panel de solutions dans lequel les communes peuvent puiser pour réaliser leur transformation numérique. Une 4ème mission est venue s'ajouter suite à l'entrée en vigueur du décret « Open Data ». Nous voulons en effet coordonner la collecte, le partage et la valorisation de ces données libres de droit en Brabant wallon. C'est pourquoi nous avons beaucoup travaillé au développement d'un portail de la donnée ouverte, « e-zy BW », qui sera mis en ligne en 2024.

# \*Digit'nbw

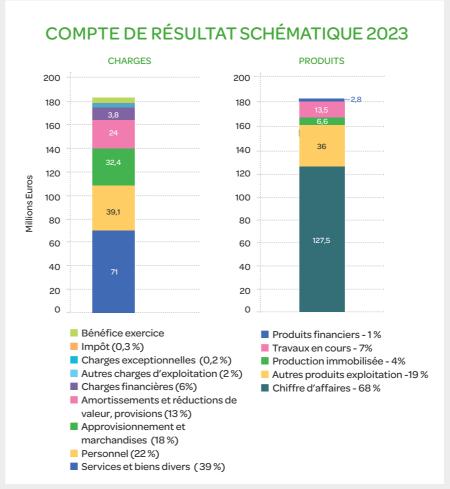
En matière de digitalisation interne, 2023 a été une année charnière avec le lancement de ce programme, destiné à nous faire gravir de nombreux échelons en termes de maturité numérique. Celui-ci s'étalera sur les 6 à 10 prochaines années. 33 projets ont été listés et certains cahiers des charges ont été rédigés afin de lancer les premières actions début 2024 : amélioration de notre gestion documentaire, de la gouvernance de nos données, développement d'une nouvelle plateforme ressources humaines, formation de notre personnel à l'utilisation de nouvelles applications, accompagnement à la gestion du changement, recrutement d'un nouveau collaborateur qui aura pour mission de coordonner ces 33 projets, ...





### Commentaires

- Le total du bilan s'élève à 561 millions d'euros
- in BW se finance à concurrence d'1/3 de capitaux propres (essentiellement composés des bénéfices du passé mis en réserve) et de 2/3 par de l'endettement
- in BW réalise des activités qui nécessitent de nombreuses et coûteuses infrastructures (ouvrages de production d'eau, réseau de distribution, de collecteurs, stations d'épuration, hall relais, centres d'affaires, UVE, centre de transfert, recyparcs d'où la prépondérance des actifs immobilisés
- · Les actifs circulants comprennent les stocks de terrains et/ou de bâtiments en construction pour une valeur de 93 millions d'euros (coût de revient net)
- La trésorerie est de 10 millions d'euros
- Un taux d'endettement de 65 % peut paraître beaucoup a priori. Toutefois, si on soustrait le montant des leasings liés aux stations d'épuration dont le coût est entièrement pris en charge par la SPGE et les emprunts subsidiés, ce taux d'endettement retombe à 49 %







23,4 millions d'€ **d'INVESTISSEMENTS** 



